AXA gestion privée : une valeur sûre pour gérer son patrimoine

Autor(en): **La Brunière, Georges-Eric de / Paretti, Fabrice**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **88 (2008)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-886156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AXA Gestion Privée

Une valeur sûre pour gérer son patrimoine

Nouvel entrant sur le marché français de la gestion de fortune en 2003, AXA France s'est depuis imposé sur le secteur et consolide son offre en affichant une solide expertise juridique, fiscale et financière. Le leader de la Protection Financière a relevé un nouveau défi en s'invitant sur un marché devenu compétitif et complexe. Explications avec George-Eric de la Brunière et Fabrice Paretti, Directeurs généraux délégués d'AXA Gestion Privée.

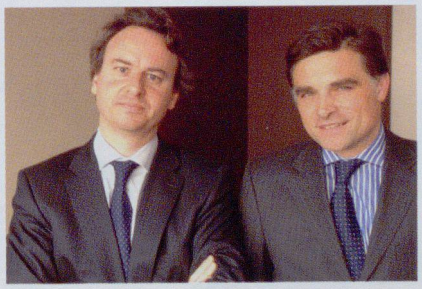

Rédaction : Près de cinq ans après votre lancement sur le marché, quelle est aujourd'hui votre ambition ?

Georges-Eric de la Brunière et Fabrice Paretti : Poursuivre notre développement commercial, renforcer notre offre pour se hisser parmi les grands du secteur et s'imposer comme un acteur de référence. Pour cela, nous disposons d'expertises juridiques, fiscales et financières nécessaires pour bâtir des solutions patrimoniales avec l'avantage de bénéficier en plus d'expertises spécifiques relatives à nos activités d'assurances.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons renforcé et implanté en régions nos équipes de Conseillers. Nous sommes présents dans les 11 principales villes de France pour garantir un excellent niveau de proximité à nos clients. Nous avons par ailleurs nos équipes de consultants, juristes, fiscalistes et allocataires pour proposer des solutions d'organisation et de valorisation du patrimoine innovantes et pérennes.

Réd. : Quelles cibles visez-vous ?

G-EB et FP : Notre stratégie commerciale s'articule autour de trois axes. D'abord, la famille. Nos experts en droit civil interviennent sur l'organisation et le mode de détention des actifs, la problématique de successions et de donations démembrées. Deuxième cible : les entreprises. Déjà présent sur ce segment, AXA entend l'être sur tous les sujets liés aux transmissions. Pour cela, nous intervenons en amont auprès des Chefs d'Entreprise pour analyser avec eux comment optimiser la cession. Enfin, dernière cible : les cadre dirigeants d'entreprise pour les questions relatives aux stocks options et plus précisément sur le financement de la levée de leurs stocks et sur leur couverture.

Réd. : En cinq ans le marché a évolué. Après vous être imposé comment comptez-vous perdurer ?

G-EB et FP : Le marché est devenu plus concurrentiel et surtout plus technique avec des clients avertis et exigeants. Dans ce nouveau cadre, la clé de la réussite passe indéniablement par un service de proximité inséré dans le tissu régional, des expertises juridiques, fiscales et financières solides permettant d'appréhender proactivement les évolutions réglementaires et l'innovation financière, et un service au client sans faille.

Par ailleurs, les turbulences des marchés financiers de ces derniers mois ont engendré une certaine inquiétude de la part des clients qui s'orientent spontanément vers des valeurs sûres. Les solutions proposées à nos clients allient innovation et pérennité pour sécuriser et développer les patrimoines qui nous sont confiés. La réussite s'évalue sur la durée en alliant conseil, approche globale et innovation pérenne.

Réd. : Avez-vous capitalisé sur la marque AXA ?

G-EB et FP : La solidité du Groupe AXA auquel nous appartenons, la Protection Financière dans laquelle nous nous inscrivons mais aussi l'expertise de gestion de fortune développée au sein du Groupe outre atlantique, via AllianceBernstein sur laquelle nous capitalisons, nous ont aidés à nous positionner sur le marché français. Si pour beaucoup, AXA est avant tout synonyme d'assurance, notre capacité à proposer des solutions d'épargne et de crédit constitue un atout que nous exploitons pour nous positionner comme un acteur légitime en gestion de patrimoine. ■

Propos recueillis par G.A